

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :**En exercice : 19****Présents : 13****Votants : 16****OBJET :****SIVAAD****Autorisation de
signature du marché
SARL Pâtes Lanza
Suite infructuosité
2025/2026****N° 24 / 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/06/2025

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Madame VIVES Marie-Christine, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) ayant donné procuration : Madame MASSUCCO Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur VINCENT Alain, Madame ADROVER Isabelle à Monsieur GERARDIN Nicolas

Absent(s) : Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur NOIROT Michel

Absent(s) excusé(s) : Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée que le lot 25DC13 : Pâtes alimentaires fraîches avait été déclaré infructueux dans le cadre de la procédure de marché effectuée par le SIVAAD, pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique ou en circuit courts direct des producteurs 2025 - 2026.

Un appel d'offres a donc été relancé pour ce lot.

L'attributaire du marché est :

SARL PATES LANZA
51 Impasse du Cadenet
83210 SOLLIES-PONT

Avec un engagement pour la commune sur la durée totale d'un minimum de commande de 300 € HT et d'un maximum de commande de 900 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec la SARL PATES LANZA à SOLLIES-PONT,

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **1 JUL. 2025**
- de la publication, le : **1 JUL. 2025**

